« [**Contre la disparition du service public de proximité de l’école*] »,
[**L’Appel des 70 directrices et directeurs*]

Le projet de loi sur l’école dite « de la confiance » sera présenté au Sénat, après son adoption le 19 février dernier à l’assemblée nationale. Un article de cette loi permettant la création d’« établissements des savoirs fondamentaux », d’abord passé inaperçu, a provoqué l’inquiétude de Maires et de personnalités du monde de l’enseignement.

Il s’agit d’une disposition qui permet de fusionner administrativement l’ensemble des écoles primaires d’un secteur et le collège de ce secteur. Si elle est adoptée, les écoles perdraient leur directeur, et les familles et les mairies n’auraient donc plus d’interlocuteur sur place représentant l’institution scolaire.

Lire la suite ici : https://appeldes70directeurs.frama.site/